

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**4EME REUNION DE 2017**

**Séance du 18 octobre 2017**

CD20171018\_16

id. 3589

*L'an deux mille dix sept, le dix huit octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme MORVAN (pouvoir à M. DESCAZEAUX), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE)*

*Nombre de membres du Conseil Départemental : 30*

*Quorum :16*

*Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

**PERSONNEL DÉPARTEMENTAL CRÉATION D'EMPLOIS  
TEMPORAIRES POUR LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS  
DU TARN ET DE LA GARONNE**

Monsieur le Président propose, comme chaque année, de créer les emplois temporaires qui permettront d'assurer le fonctionnement de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, pour la saison 2018 et dans les conditions suivantes :

<b>Fonction</b>	<b>Effectif</b>	<b>Grade d'assimilation</b>	<b>Horaire hebdo.</b>	<b>Durée Prévue</b>
Chef de bassin	1	Éducateur des APS	35h	Du 23/04/18 au 03/10/18
Maître nageur piscine	1	Éducateur des APS	35h	Du 01/05/18 au 03/10/18
Maître nageur piscine	1	Éducateur des APS	35h	Du 01/07/18 au 05/09/18
Maître nageur piscine	2	Opérateur des APS	35h	Du 01/07/18 au 08/09/18
Responsable du camping	1	Adjoint technique 2ème classe	35h	Du 01/05/18 au 30/09/18
Responsable location	1	Opérateur des APS	35h	Du 01/06/18 au 31/08/18
Second de cuisine	1	Adjoint technique 2ème classe	35 h	Du 01/02/18 au 30/11/18
Agent d'entretien cuisine	1	Adjoint technique 2ème classe	17h30	Du 01/04/18 au 30/11/18
Agent de cuisine	1	Adjoint technique 2ème classe	35 h	Du 01/04/18 au 30/09/18
Agent technique	1	Adjoint technique 2ème classe	35h	Du 15/04/18 au 15/10/18
Agent technique	2	Adjoint technique 2ème classe	20 h 20h	Du 01/04/18 au 30/11/18 du 01/05/18 au 30/12/18
Animateur de vie quotidienne	1	Adjoint d'animation 2ème classe	35 h	Du 01/03/18 au 30/11/18
Animateur de vie quotidienne	1	Adjoint d'animation 2ème classe	35 h	Du 15/06/18 au 15/09/18

Il est à préciser que le recrutement de ces personnels tiendra compte des réservations de groupe.

En outre, conformément à la réglementation en la matière, le comité technique du 17 octobre 2017 a été informé de ces propositions.

\*

\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission affaires générales, personnel,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Approuve, selon les conditions susvisées, la création des emplois temporaires destinés au fonctionnement de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne ;
- Autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à la mise en œuvre de ces contrats.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC